

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
	22.03.2015	15:52	15.130	DJSC	
	Annule et remplace				

**Auteur(s):** Groupe UDC

**Titre:** A quand une diminution du personnel de l'Etat?

**Contenu:**

Selon le comparatif en ligne des cantons et des villes suisses (BADAC), le canton de Neuchâtel, toutes choses égales, était en 1998 4<sup>e</sup> (sur 26 cantons) avec 48,27 équivalents plein temps (EPT) dans la fonction publique pour 1000 habitants, avec une moyenne suisse de 38,77 EPT. Ces chiffres sont, respectivement, pour:

Année	Position	EPT(NE)	EPT(CH)
2001	5	48,89	38,35
2005	4	54,66	39,86
2008	4	50,32	38,11
2011	4	50,60	39,66
2012	4	52	39,56

Les deux cantons en tête du classement sont Bâle (BS) et Genève (GE), dont la forte densité de fonctionnaires s'explique par le fait qu'il s'agit de cantons-villes et par leur situation géographique, si nous les sortons du classement, Neuchâtel se hisse au 2<sup>e</sup> rang sur 24.

Il est facile d'engager, il est très difficile de diminuer le nombre d'EPT dans l'administration cantonale, il faut simplifier les procédures et fixer des priorités. Les chiffres sont alarmants, car augmenter de 1,4 EPT pour 1000 habitants, de 2011 à 2012, correspond à une augmentation de 238 EPT en 1 an, toutes choses égales par ailleurs.

Et certaines des très nombreuses annonces dans les journaux posent problème, comme par exemple: un (des ?) développeur(s) SAP pour un développement informatique: Est-ce le moment de développer? Ce développement existe-t-il ailleurs? Permettra-t-il de diminuer le personnel et d'augmenter son efficacité?

Il s'agirait aussi de raison (et de temps) garder à certain stakhanoviste du délire administratif du service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV), qui inflige une amende de 600 francs pour une étiquette conforme, mais mal collée sur une saucisse à 4 fr.90 et qui, comble de l'incompétence, envoie la facture alors qu'il y avait opposition, et comme il a tout son temps, envisage de faire recours contre la décision de justice! Il serait peut-être possible là d'améliorer la procédure et le bon sens.

Le Conseil d'Etat est-il disposé à tout faire pour se rapprocher de la moyenne suisse? Et avec quels moyens?

**Développement:**

L'urgence est demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Pierre Hainard	
Autres signataires (nom, prénom)	
Walter Willener	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

**ENVOYER**